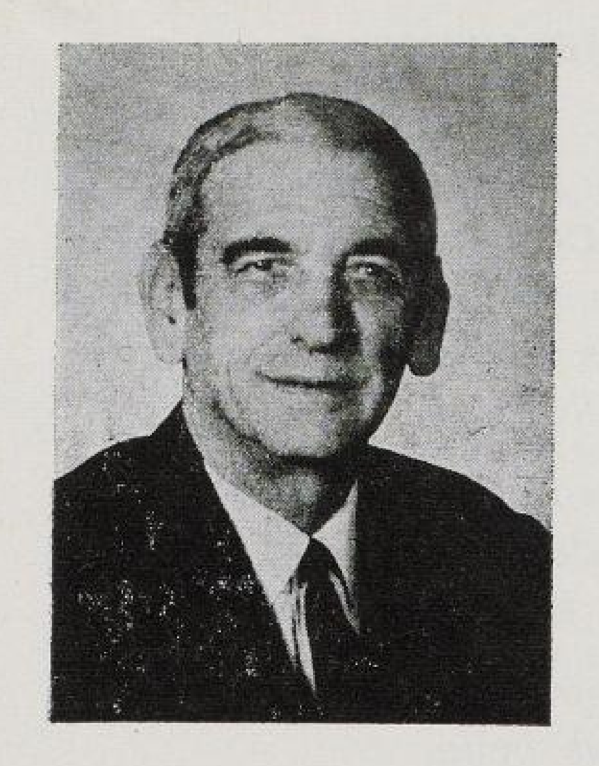


7e CIRCONSCRIPTION

Pour l'Union Populaire et la victoire du Programme Commun

Paul CERMOLACCE

Marin — Député sortant

Remplaçant éventuel :

Roger DONADIO

Ajusteur — Conseiller Général

Candidats présentés par le Parti Communiste Français

Madame, Monsieur,

Les élections législatives du 4 MARS auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous choisirez le moyen le plus sûr de changer votre vie, de la rendre plus belle et plus heureuse, pour vous, vos enfants, votre famille.

En agissant ainsi, vous exprimerez votre opposition à la politique U.D.R.-Indépendants-Centristes qui, depuis 15 ans, favorise les profits des grandes sociétés capitalistes et accapare les richesses de la France.

Dans le même temps, la majorité de notre peuple souffre de la hausse constante des prix, des loyers, des impôts, de la dureté du travail, du chômage, du gaspillage de l'intelligence, du talent de millions d'enfants.

En votant pour le candidat présenté par le Parti Communiste Français, vous vous prononcerez pour l'adoption, la réalisation intégrale du Programme Commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche. Vous contribuerez à renforcer l'Union Populaire.

***

Le Programme Commun de Gouvernement que nous vous proposons répond à ce souhait puisqu'il prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Ce qu'un gouvernement de la gauche unie réalisera tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, le salaire minimum à 1.000 F, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales, seront défendus.

La propriété, fruit du travail et de l'épargne, sera garantie. Le droit à l'héritage assuré.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits et libertés des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la Paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

DANS LA 7e CIRCONSCRIPTION

Paul CERMOLACCE est le candidat du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, et Roger DONADIO, son suppléant.

Né à Marseille le 2 juillet 1912, de parents corses déjà acquis aux idées du socialisme, dans le « Vieux Quartier », cœur de notre ville, Paul CERMOLACCE, marin de profession, a été élu député de Marseille en 1945. Militant du Parti Communiste depuis 1933, membre du Comité Fédéral, Paul CERMOLACCE a été déporté dans les bagnes d'Algérie. Son jeune frère est mort à 20 ans au camp de Compiègne, déporté du Vieux-Marseille.

Ses attaches avec les marins, dont il a été longtemps le Secrétaire du Syndicat, sa connaissance de la vie du port, des luttes ouvrières, sa défense des travailleurs, lui ont donné la confiance de toute une population qui, depuis 1945, le réélit à l'Assemblée Nationale.

Vingt-huit ans de vie parlementaire ont fait de lui un homme écouté, respecté, au service de tous ceux qui ont besoin de vivre mieux, d'une France plus belle.

Il a su, en toutes occasions, lier son intense activité à l'Assemblée Nationale, aux besoins des habitants des quartiers de la 7e criconscription, dont il a une connaissance approfondie.

Paul CERMOLACCE, membre du Bureau du Groupe Communiste à l'Assemblée, est également Secrétaire du Bureau de l'Assemblée Nationale.

Les électrices et les électeurs renouvelleront massivement leur confiance à Paul CERMOLACCE et à son suppléant Roger DONADIO.

VOUS VOTEREZ Paul CERMOLACCE

Pour vivre mieux, dans l'ordre, la liberté, la paix.

VOUS VOTEREZ Paul CERMOLACCE

Parce que le Parti Communiste a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche pour un changement démocratique.

VOUS VOTEREZ Paul CERMOLACCE

Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ Paul CERMOLACCE

Pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain.

Le nombre de voix qu'obtiendra au premier tour, le 4 mars, le Parti Communiste Français sera décisif pour lui donner l'audience et la représentation parlementaire qu'il mettra au service des travailleurs, de l'union, du Programme Commun.

VOUS VOTEREZ

Paul CERMOLACCE

homme intègre, compétent, au service des intérêts de la population et de ceux du pays.

Vu les Candidats

Imp. Socédim - Marseille